

**BORDJ-BOU-ARRERIDJ**

# La contrefaçon est un crime

Depuis plus de 16 ans, la contrefaçon est devenue un problème majeur dans la vie algérienne. Essuie-glaces, pièces détachées automobiles, verres optiques, shampooings, cosmétiques, cigarettes, jeux vidéo, denrées alimentaires... La liste est longue et variée. En 2006, la pêche n'a pas été bonne aussi bien pour la douane, la Direction de la répression et des fraudes que pour la direction du commerce. Aucune saisie n'a été effectuée au niveau de la wilaya de Bordj-Bou-Arreridj par les directions chargées de protéger les consommateurs contre les dangers des produits contrefaits. Le client peu regardant croit, à tort, acheter un produit de marque sans se soucier de la provenance de l'article. Il s'intéresse surtout au prix, nettement inférieur à celui de l'original. "C'est le seul repère fiable aujourd'hui pour discerner le vrai du faux", admet-il. C'est bien le drame, car en Algérie il n'existe pas d'experts en contrefaçon. Les douaniers agissant à vue, sans aucune qualification professionnelle en matière d'expertise en contrefaçon hormis la provenance des containers *made in China* comme la saisie record d'un inspecteur des douanes de la wilaya de Skikda Djebarni Toufik qui a mis la main sur du faux Viagra, importé de Chine. Malgré les pressions et les



menaces dont il a fait l'objet, ce douanier intègre n'a pas voulu céder d'un iota.

Côté apparence, la contrefaçon a fait de gros progrès. Les imitations sont très ressemblantes. Pour le respect des normes de sécurité, en revanche c'est la loterie. Les matières utilisées sont plus ou moins résistantes, ou plus ou moins toxiques. Certes, une copie de sac à main, d'un costume Yves Saint-Laurent ou Pierre Cardin sans conséquence pour la santé, mais il y a escroquerie causé à l'endroit du client. Cependant que dire d'un faux capot de voiture, de fausses plaquettes de freins, de roulements, d'une pièce de moteur, de faux disques de freins, d'une faus-

se crème de jour et surtout d'un faux médicament ?

**Pièces détachées**

C'est la petite pièce invisible, cachée dans un moteur, coincée sous un couvercle, elle entre pourtant pleinement dans le fonctionnement de n'importe quel appareil. De mauvaise qualité, elle peut s'abîmer et céder. La valve de l'auto-cuiseur qui décolle inopinément, le capot de la voiture qui se décroche... Les mécaniciens professionnels comme Amar Lekhal, connu sur la place de Bordj-Bou-Arreridj pour son professionnalisme, traque le moindre boulon durant son cycle de vie et invite le client à acheter des pièces détachées d'origine pour la bonne réparation de la voiture.

Une traçabilité qui identifie la provenance, la date et le lien de fabrication.

**Les médicaments**

Un médicament sur dix dans le monde est un faux, voire un sur quatre en Afrique selon les statistiques de l'OMS. Chaque année plusieurs milliers de personnes en meurent. En Algérie plusieurs patients se plaignent de médicaments n'ayant pas d'effet thérapeutique. Mais que contiennent vraiment ces boîtes ? Au mieux : de l'eau, du talc, de la farine. Au pire, on y trouve des substances toxiques comme l'antigel. Heureusement qu'en Algérie la vente de médicaments ne s'effectue que par le biais du pharmacien. Cela dit peut-on être sûr que les contrefaçons y sont inexistantes !

**Parfums, cosmétiques**

Parfums, savons, dentifrice, shampooing, maquillage, produits pour bébé... La contrefaçon est de l'ordre de 70%.

**Informatique**

La plupart des micros-ordinateurs qui circulent sur le marché algérien et notamment à Bordj-Bou-Arreridj proviennent de Chine, les pannes sont multiples et la qualité est médiocre. Idem pour les crèmes sans principe actif ou périmées. De quoi finir chez le dermatologue.

Layachi Salah-Eddine

**ANNABA**

## L'ONA prend en main la gestion de l'assainissement

Hier, au siège de la wilaya de Annaba, un accord concrétisant le transfert de la gestion du patrimoine concernant tous les équipements ayant trait à l'assainissement a été signé entre les 11 présidents d'APC de la wilaya de Annaba et l'Office national de l'assainissement (ONA) représentée par son directeur général. Ainsi, l'entretien, les réparations, la pose de nouvelles canalisations, les 173 kilomètres de conduites souterraines et les 29 stations de relevage sont désormais du ressort exclusif de l'ONA.

La cérémonie qui s'est déroulée en présence du wali et des autorités locales a été l'occasion pour le directeur général de l'ONA de rappeler que jusqu'à aujourd'hui 4 grandes villes ont signé ce type d'accord ou en passe de le faire ; les autres localités sont aussi concernées et passeront bientôt le même accord. La commune de Annaba, elle, avait transféré son patrimoine y compris les 14 stations de relevage le 25 octobre dernier, ce qui ne l'empêchera pas bien sûr d'apporter son aide, en cas de besoin, surtout que certains quartiers de la ville sont bâtis sur des terrains inondables.

L'ONA qui apporte un savoir-faire et des moyens autrement plus conséquents

— équipements et personnels spécialisés — pourra mieux gérer la situation durant la saison des pluies de façon à prévenir les inondations et intervenir en aval pour réduire leurs effets sur les populations. Pour ce qui est de l'eau potable, le directeur général de l'ONA

déclarera qu'une société par actions sera créée et chargée de la distribution de cette denrée vitale de sorte que toutes les communes de la ville soient alimentées régulièrement tout en maîtrisant la gestion.

M. Rahmani

**JIJEL**

## Entrée effective du remboursement du vaccin antigrippal

En application de l'arrêté ministériel n°113 du 21/11/2006 et de la lettre de la direction générale de la Cnas n°2011 du 14/12/2006, l'agence Cnas de Jijel porte à la connaissance de ses assurés, notamment les personnes âgées de 65 ans et plus, le remboursement du vaccin antigrippal.

Un remboursement qui aura un effet rétroactif, soit à compter du 1<sup>er</sup>

novembre 2006. Parmi les critères édictés par les responsables de la Cnas, outre le fait que la personne soit âgée de 65 ans et plus, les adultes et enfants atteints de pathologies chroniques pulmonaires, cardiaques, rénales, métaboliques, neuromusculaires et ceux souffrants d'accidents vasculaires cérébraux invalidants bénéficieront du remboursement de ce vaccin. Une note de la

direction de wilaya de la Cnas fait état de la prise en charge et du remboursement automatique des dossiers des personnes âgées de 65 ans et plus.

Quant aux dossiers des adultes et enfants atteints de pathologies chroniques, on nous assure qu'ils seront traités conformément aux règlements régissant le régime des remboursements.

F. M.

**SKIKDA****AFFAIRE DE FAUX ET USAGE DE FAUX**

## Un informaticien et le gérant d'un cyber impliqués

L'affaire de faux et usage de faux, rapportée dans notre édition du 11 décembre, connaît de nouveaux rebondissements. La brigade économique des services de wilaya de la PJ chargée de l'enquête a procédé à l'arrestation de deux autres personnes impliquées : un informaticien et le gérant d'un cyber à Filfila, une commune distante du chef-lieu de 22 km. L'exploitation des données sauvegardées dans le flash-disk qui se trouvait en possession du premier inculpé, âgé de 44 ans, lors de son arrestation, a mené les enquêteurs sur une nouvelle piste tout aussi intéressante : l'implication d'un TS en informatique.

Après avoir procédé à la perquisition de son domicile, il a été découvert 16 disquettes contenant des imprimés officiels, publics et administratifs ainsi que trois attestations de travail au nom de l'informaticien.

Son interrogatoire n'a pas été sans effet sur le développement des investigations : un complice, le gérant d'un cyber situé dans la commune côtière de Filfila, est le 3<sup>e</sup> mis en cause dans cette affaire.

A l'issue de la visite effectuée au local, il a été procédé à la saisie de deux PC, une imprimante et un scanner, du matériel utilisé pour la falsification des documents qui font l'objet de l'enquête diligente. Pour l'exemple, les deux micro-ordinateurs contenaient des fichiers où ont été sauvegardés les faux documents en question.

Le premier inculpé, l'informaticien, et le gérant du cyber seront placés sous mandat de dépôt, à l'issue de leur présentation devant le magistrat instructeur.

Zaïd Zoheir

**M'SILA**

## Le maire de Magra agressé

Des coups violents ont été assés à l'aide d'une barre de fer au premier responsable de la commune de Magra, 50 km à l'est de M'sila. L'incident a eu lieu au cours de la semaine dernière au moment où le maire est passé à l'acte de démolition d'une construction illicite. Le frère du propriétaire de cette habitation, un jeune âgé de 34 ans, armé d'une barre de fer et voulant se venger contre cette décision, attaqua le P/APC, lui causant des blessures au niveau de la tête et du visage. Le mis en cause a été présenté le 9 décembre dernier devant le procureur de la République près le tribunal de Magra qui l'a placé sous mandat de dépôt pour coups et blessures volontaires contre un magistrat lors de l'accomplissement de sa mission.

A. Laïdi